L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 70 RUE DU CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 22 AOUT.

LES ETATS-UNIS ET LES CARLISTES.

On lit dans l'*Univers* de Paris :

Les canons dernièrement reçus par les carlistes ne venaient pas d'Angleterre, comme on l'a dit, mais des Etats-Unis. C'est une très intéressante histoire dont nous donnerons dans un prochain numéro le récit détaillé.

Nous marche grand plaisir à le lire.

D'autre part, la *Gaceta de Bayonne*, qui passe pour être très exactement renseignée sur les affaires d'Espagne, nous fournit, sur cette affaire, des détails dont nous lui laissons la responsabilité. Les carlistes auraient acheté, depuis un an déjà, à une célèbre maison américaine, vingt-sept canons qui se trouvaient, avec leurs caisses et munitions, déposés chez un de leurs agents à New-York. Toutes les tentatives faites pour les amener en Espagne avaient échoué, lorsque le capitaine Jefferson, le marin américain, vint offrir de les transporter.

Après plusieurs entrevues, il fut décidé que le capitaine Jefferson déposerait dans une maison de banque de Bayonne, avant son départ, une somme représentant approximativement la valeur des pièces d'artillerie, munitions, etc., dont il se chargerait d'opérer le transport, à ses risques et périls, et moyennant le prix de dix mille dollars, de Boston à l'un des ports de la côte cantabrique.

Le choses étant ainsi réglées, le capitaine Jefferson s'embarqua pour son pays à Bayonne avec quatre pilotes de Biscaye et un quart carlistes. Le dixième jour il débarquait à New-York.

Jefferson apprêta son navire, le *London*, dit-on, et les canons allaient être embarqués, lorsque les ordres de la secrétairie d'Etat de Washington vint tout arrêter. Le capitaine dut ajourner son départ pour une autre région et revenir sur un point de la côte, désigné d'avance, où l'embarquement se fit pendant la nuit. Enfin, le 27 juin, le *London* partait pour l'Espagne avec les 27 canons.

La traversée ne fut marquée par aucun incident sérieux. Le 5 juillet dans la matinée nous reconnaissions l'embouchure de la Gironde ; l'agent carliste, après être parfaitement convenu de tout avec le capitaine Jefferson, quitta le navire, et, ayant été reconnu par une barque de pilotes, fut débarqué à Arcachon dans la même matinée : le soir il était à Bayonne, d'où il partait immédiatement et se dirigeait sur le port de Bermeo, à 7 kilomètres de Bilbao, point choisi pour le débarquement. La, en effet, on avait réuni quatre bataillons carlistes pour protéger les opérations : en outre, une centaine de chaloupes installées par la pêche, pour les croiseurs républicains les saisissant, attendaient avec leurs équipages vaillants et déterminés, prêts à en transporter au point qui leur serait indiqué.

Une méprise singulière facilita encore le succès :

Depuis deux jours le télégraphe de Bilbao avait signalé au gouverneur de Madrid que les Etats-Unis venaient d'envoyer un croiseur sur les côtes afin d'empêcher tout navire américain d'opérer des débarquements d'armes pour les carlistes. Sorano s'empressa d'écrire une belle lettre au ministre du pavillon étoilé à Madrid pour le remercier de cette preuve de sollicitude et d'amitié de la *République sœur*. Le ministre des Etats-Unis, n'y comprenant rien, en avait reçu aucun avis de l'arrivée de ce nouveau croiseur, télégraphia à Washington le 8 juillet. La réponse lui arrivait le 9, et disait en substance qu'aucun nouveau croiseur ne l'avait envoyé sur les côtes d'Espagne. Le ministère, tout ému, s'empressa de communiquer cette réponse à Serrano, qui à son tour télégraphia à la douane du golfe de Biscaye de surveiller ce navire suspect. Mais il était trop tard : le prétendu croiseur américain, qui n'était autre que le *London*, avait pu entrer le 8 au soir dans le port de Bermeo.

Les mesures nécessaires avaient été si bien prises, et les opérations furent poussées avec une si prodigieuse activité, que dès le 9, à cinq heures du matin, tout son débarquement était opéré, et que le *London* repartait tranquillement du port de Bermeo, sans avoir été même aperçu par la flotte espagnole et tout spécialement par la goélette *Consuelo*, qui était tout près de là.

Le capitaine Jefferson avait, en effet, si bien déguisé son navire, mettant en batterie les pièces qu'il transportait, faisant manœuvrer soit nombreux équipage avec la discipline et l'ensemble d'un véritable navire de guerre, que tout le monde y avait été trompé, et que le pachique *London* avait été pris pour un navire de la marine américaine. Etant dire que sa marche prodigieuse et ses deux hautes cheminées complétaient l'illusion.

L'ÉLECTION DU CALVADOS.—Le *Temps*, journal républicain, pensait ainsi le sens de l'élection dans le Calvados.

Les trois candidats en présence pour l'élection du 16 août représentent chacun une des solutions du problème constitutionnel qui a fait reculer l'Assemblée, mais devant lequel les électeurs ne voulaient pas demeurer muets comme elle. Ils se comporteront sur trois noms comme s'ils étaient convoqués pour un plébiscite; leurs candidats ne s'adressent qu'en apparence, Aubert, Fontette, Le Provost de Launay, leur vrai nom est république, royauté, empire. Nous remarquons à ce propos que la suprême formule du convenant imaginée par les habiles pour faire oublier les trois autres, est précisément le seul qui n'ait pas de candidat. Les allusions discrètes qui sont faites à son existence dans diverses professions de foi, ne sont que des actes de politesse, des manifestations de déférence politiques, ou bien le véritables adhésions politiques, comme le Septennat en passant, mais on nous y invite pas, on va plus loin, là où les électeurs ne sont pressés et attaquent les candidats.

La *Gazette de France* répondait aux bonapartistes qui disaient que les légitimistes avaient tort de porter un candidat parce qu'ils seraient battus.

Vous serez battus ! Qu'en savent les bonapartistes ? Aux élections de 1872, il y avait quatre candidats en présence. M. Parin, républicain, qui obtint 27,600 voix ; M. de Fournier, légitimiste, 17,500 ; M. Joret-Desclosmeaux, monarchiste, 15,000, et M. de Colbert-Chabannais, bonapartiste, 4,000.

Les électeurs ont répondu par le vote suivant :

Candidat impérialiste	40,794
Candidat républicain	27,272
Candidat légitimiste	5,000

La conclusion est facile à tirer, mais les républicains et les légitimistes vont chercher à prouver que le vote donné à M. de Launay ne prouve pas que ses électeurs soient impérialistes. C'est toujours le même aveuglement.

Voici le texte de la circulaire de M. Aubert, candidat républicain, aux électeurs du Calvados :

Mes chers concitoyens,

Vous êtes appelés, le 16 août courant, à nommer un député à l'Assemblée nationale, pour remplacer notre ami regretté, M. Paris.

Cette élection présente une importance exceptionnelle.

Le parti de l'Empire ose compter sur le démembrement du Calvados pour effacer le souvenir des désastres de 1870 et l'arrêt de déchéance dont l'Assemblée nationale l'a frappé, en le déclarant responsable de l'invasion, de la ruine et du *démembrement de la France*.

Notre département ne voudra pas accepter une semblable solidarité.

Le parti républicain du Calvados a fait appel à mon dévouement en m'offrant d'être son candidat.

J'accepte !

En 1871, lorsque j'obtenais 12,000 de vos suffrages, mes opinions vous étaient connues : vous savez que je désirais voir la France réparer ses malheurs et redevenir calme et grande sous un gouvernement conservateur républicain, fondé sur le respect de l'ordre et de la liberté.

Mes opinions étaient alors celles d'aujourd'hui.

La République existe ; elle est le gouvernement légal du pays.

Pourquoi ne pas travailler tous loyalement à son organisation définitive et éviter ainsi de nouvelles révolutions ?

N'est-ce pas sous la République que la France, avec le concours de l'illustre M. Thiers, a pu accomplir, depuis trois ans, ces grandes choses qui ont étonné même nos ennemis ?

Je suis convaincu que l'Assemblée nationale va arriver au terme de son mandat ; je désire que le pays soit rappelé, le plus tôt possible, dans des élections générales, à se prononcer sur ses destinées.

Quant aux intérêts de votre département dans lequel je suis né, je que je n'ai cessé d'habiter, je crois les connaître et vous me trouverez toujours prêt à les défendre.

PAUL AUBERT,
bâtonnier de l'ordre des avocats de Pont-l'Evêque.

— On lit dans le *Journal de Rouen* du 1er août :

Nous apprenons que le Saint-Siège vient de résoudre la question depuis longtemps pendante des deux diocèses compris dans les territoires conquis par la Prusse et cédés par la France à l'issue de la guerre de 1870.

Ces deux diocèses, qui sont ceux de Strasbourg et de Metz, ont été soustraits à la juridiction métropolitaine de Besançon et sont placés sans celle immédiate du Saint-Siège.

—Nous lisons dans la *Patrie* :

Une circulaire politique, adressée par les comités de Paris aux comités radicaux de province, dit fort nettement : " Le gouvernement n'accepte les vacances que parce qu'il en a besoin pour préparer les élections générales. Que nos amis, aujourd'hui avertis, agissent en conséquence et ne pensent qu'à une chose : Préparer le terrain électoral."

Nous ne garantissons pas les termes de cette circulaire, mais nous en garantissons absolument le fond.

On lit dans la *Constitutionnel* :

Tous les fonctionnaires publics, maires, adjoints, magistrats, etc., qui faisaient précéder leurs noms du titres de marquis, comte, baron, etc., viennent d'être avertis d'avoir à produire les titres de famille qui leur donnent droit à ces titres ; sinon à les retrancher de leur signature officielle.

Convention démocratique à Baton-Rouge.

Nous publions ci-dessous les résolutions du comité de 70 qui a décidé la tenue de la convention de Baton-Rouge par le comité central Démocratique, ainsi que la résolution de ce dernier comité à cet effet, et l'Adresse au peuple du comité de 70.

A l'honorable Emile La Sère, président et aux membres du comité central Démocratique d'Etat.

Messieurs—Le comité de 70, qui depuis près de deux mois s'occupait d'une guerre intestine à Plaquemines, vient de se dissoudre. Le rétablissement de l'ordre dans cette fraction qui fournira un surplus d'occasions de consolider l'Etat à la domination radicale, et considérant qu'aucun patriote ne peut rester oisif dans le conflit, n'jusqu'à ce qu'il n'était ni étranger au but de cette organisation ni en contradiction avec ses principes passés d'assumer une attitude décidée et d'occuper une place dans la lutte qui se forme dans le sein de l'Union pour racheter la Louisiane.

Aune nombreuse réunion du comité tenue ici dans son local ordinaire, dans la soirée du 29 juillet, après une discussion des plus complètes et un échange mutuel de vues, par résolutions qui accompagnent cette lettre, ont été prises à une très grande majorité.

Pour tenir compte de l'impartialité il ne peut y avoir de meilleure sur le tonneau et le but de ces résolutions. Elles enlèvent absolument l'Adresse ; nous avons fait et engagent le comité à faire un appel de l'Etat une Adresse qui le prenne de cœur à votre appel et d'envoyer des délégués à la convention convoquée par vous, quel que soit l'endroit désigné.

Ayant déjà, conformément à la ligne rigoureuse et décisive de votre devise, publié votre appel en termes de liberté, et catholiques et larges, que tout homme opposé à la suprématie du nègre et sa richesse au Louisiane peut se joindre à votre dans votre convention, le comité de 70 ne voit plus de cause de division et de discussion. Par l'intermédiaire de votre convention et en vertu de votre appel, le vote du parti conservateur se fera entièrement indépendamment, et alors chaque patriote répondra et obéira.

Mais, le comité de soixante-dix n'ignore pas que votre convocation d'une convention à la Nouvelle-Orléans a mécontenté un certain nombre de citoyens influents dont le patriotisme ne peut être mis en doute, et, plusieurs journaux se faisant l'écho de ces sentiments se sont unis pour convoquer une autre convention à Alexandrie.

En commentant les mesures adoptées par votre comité, quelques-uns de ces journaux ont été assez imprudents pour employer un langage peu convenable et pour formuler des accusations peu généreuses contre la démocratie de la Nouvelle-Orléans.

C'est un fait bien regrettable dans un moment où tous nos cœurs devraient être unis par des communes infortunes et par une même oppression.

Mais, nous demandons que tout cela soit oublié. Il faut attribuer de pareilles expressions à l'excitation qui s'est emparée d'hommes qui ont beaucoup souffert, et qui dans leur amitié d'échapper à la cause de leur souffrance, emploient un langage violent et passionné.

L'objection principale est que vous avez convoqué la convention à la Nouvelle-Orléans. A cette avis elle est peu importante, mais, enfin, elle est formulée par des hommes honnêtes et intelligents qui semblent y attacher beaucoup d'importance.

Le comité de soixante-dix vous prie donc d'obtenir à cette objection en convoquant la convention à Baton-Rouge.

Nous sommes convaincus qu'en faisant cette concession vous éviterez toute division et toute jalousie, et que tous les conservateurs n'hésiteront pas à s'unir sans pour se mettre en ligne afin de se présenter à la grande bataille qui doit décider du sort de notre Etat bien-aimé.

Il sont la certitude que votre décision vous sera dictée par le devoir et par le patriotisme le plus pur, nous demeurons respectueusement vos humbles serviteurs.

E. JOHN ELLIS,
E. WAGGAMAN,
H. N. OGDEN,
sous comité du comité de soixante-dix.

Quartier général du Comité Central Démocratique d'Etat.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1874.

A l'Hon. E. J. Ellis, président.

Cher monsieur : Je vous transmets une copie de la résolution adoptée par le Comité Central Démocratique d'Etat, convoquant à Baton-Rouge au lieu de la Nouvelle-Orléans, la Convention Démocratique.

Les services rendus par le comité de 70 à la cause publique, la position éminente qu'il occupe à ce titre dans l'estime du peuple de la Louisiane, donne du poids à ses suggestions. Les résolutions adoptées par le comité et la lettre cordiale du sous-comité qui transmet ces résolutions qui produit une impression profonde sur le Comité Central Démocratique d'Etat. L'endoussement, sans réserve, de l'Adresse, et plus particulièrement du passage dans lequel les droits des blancs sont défendus en opposition à la suprématie nègre, sont une source de cordiale satisfaction.

Le peuple de la Louisiane espère que le comité de 21 continuera à lutter énergiquement pour son objet primitif—le renversement de l'usurpation—et à lutter jusqu'à ce que l'usurpation soit renversée—et elle le sera.

Je suis respectueusement,
ALBERT VOORHIES,
Vice-Président.

Quartier général du comité central démocratique de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1874.

A une réunion des membres de ce comité la résolution suivante a été adoptée :

Résolu, que la convention démocratique d'Etat se tiendra dans la ville de Baton Rouge.

ALBERT VOORHIES,
Vice-Président.
WM. J. BUDDENDORFF, Secrétaire.

Adresse du comité des soixante-dix au peuple de la Louisiane.

Salle du comité des soixante-dix.
Nouvelle-Orléans, Lue., 5 août 1874.

Au peuple de la Louisiane.

Le comité des soixante-dix, en vue de la grande lutte politique qui doit bientôt s'engager, et de l'issue de laquelle votre salut dépend, a pensé qu'il convenait de vous adresser quelques conseils.

Le comité ne représente aucun parti et s'est formé après les tristes événements de 1872 et 1873 qui ont été suivis du renversement du gouvernement que vous avez librement élu. Il fut chargé de maintenir la défense de vos droits. Pendant deux ans, il a sans secours, combattu le pouvoir de l'Etat et celui de l'administration fédérale.

S'appuyant sur la constitution et les lois, il n'a pas cessé d'attaquer l'usurpation, et a porté la question devant le Président, devant les tribunaux et devant le Congrès.

Ses efforts n'ont pas été tout à fait vains, car il a prouvé que l'administration fédérale et le parti républicain ont commis le crime de violer les droits d'un Etat souverain et de lui imposer une usurpation odieuse.

Il a imposé silence à tous ceux qui osaient défendre les usurpateurs.

Il a répondu à l'ordre hautain d'un membre du cabinet qui n'avait pas craint de mettre en doute même le droit de pétition. Il a forcé ceux qui formaient l'oreille à la vérité d'écouter l'histoire de l'oppression dont vous aviez été victimes.

Il a présenté la cause de la Louisiane sous un jour tel que des chefs éminents du parti républicain ont reconnu, épouvantés, devant la tâche de défendre une administration et un parti qui avaient décrété la mort d'un Etat de l'Union. Ces chefs sont, à cette heure, en grande ouverte avec ceux qui se sont rendus coupables de l'infamie.

Il a porté au parti républicain un coup qui le fait chanceler et dont il ne se relèvera pas.

Il a obligé l'administration fédérale d'interrompre son œuvre sauvage de centralisation et d'immixtion armée au préjudice des droits des Etats, et si, aujourd'hui, le Texas, le Arkansas sont libres, si nos frères de Vicksburg ont pu combattre victorieusement sans être menacés par les baïonnettes, c'est que la dénonciation du comité ont révélé le danger au peuple américain.

Malgré ces résultats tellement importants pour vous et pour la nation, le comité n'a pas pu faire agir une majorité de la faction républicaine, obéissant en aveugle à la discipline de parti, formant l'invincible phalange de la raison, elle a gardé le silence, elle a refusé vos demandes et l'usurpateur triomphe.

Le comité en rappelant ces travaux, est loin de vouloir en faire l'éloge, il a rempli ses devoirs mieux bien qu'il l'a pu, mais il mentionne une partie de ses travaux afin de vous convaincre qu'il n'y a pas présomption de ses part à vous offrir des conseils.

Il ne peut rester silencieux ou indifférent dans ce conflit et il a été alarmé des dissensions du parti de l'Etat ; il ne peut non plus rester insensible au fait que beaucoup de gens se sont adressés au comité pour lui demander d'agir et que beaucoup de vous se sont fait entendre pour le prier d'employer ses efforts à rétablir une sérieuse harmonie chez les bons citoyens de l'Etat.

Et ici que le comité vous dise solennellement qu'une union et une harmonie entière sont absolument nécessaires au salut de l'Etat. Vous ne pouvez faire à un ennemi puissant par le nombre et habile à se créer des ressources, combattu par des hommes pervers qui ont à leur service toute l'influence de l'Etat et de l'administration fédérale. Ces hommes ont fait de l'Etat jusqu'à faire de vous des mendiants ; ils ont usurpé, par la force et par la fraude, des positions auxquelles ils n'ont aucun titre ; ils se cramponnent au pouvoir, et la honte et la sécurité des hommes honnêtes et la prospérité de l'Etat sont en jeu.

Le nègre ignorant, dupé, trompé, obéit aveuglément aux ordres de ses mentors. Il est inutile d'espérer qu'on puisse lui faire comprendre la ruine que sa race subira, si le parti qui l'a été tenu dans les ténèbres, et qu'il a été rempli de haine par ses mauvaises politiques.

Ce n'est que les hommes blancs de l'Etat que dépend le salut de l'Etat, et les hommes blancs de l'Etat ont le pouvoir s'ils veulent sérieusement en user. Sinon, pourquoi parler de longtemps de la supériorité de la race ou de pouvoir moral de l'intelligence et de l'éducation, du triomphe de l'esprit sur la matière ?

Mais exercer ce pouvoir de manière à amener le triomphe, cela requiert la plus parfaite harmonie et la plus cordiale union, et non une union d'éléments discordants, joints ensemble par la présence de l'ennemi d'un vaste danger, mais une union des cœurs et des esprits, basée sur le sentiment de la confiance dans le courage et le patriotisme communs.

Clairement obtenir cette harmonie, est la seconde question. C'est, en vérité, une question absorbante ; en la considérant le Comité avait que deux Conventions pouvaient être convoquées, l'une par le Comité Central d'Etat du parti Démocratique pour le 24 août à la Nouvelle-Orléans ; et l'autre par le Bareyport Times, journal auquel plusieurs autres journaux de campagne avaient fait écho, et qui a été appuyé par quelques habitants patriotes et capables à Alexandrie.

La convention de la Convention démocratique avait été publiée la première, et l'adresse au peuple de l'Etat semblait ouvrir la porte à l'union parfaite de tous les conservateurs de l'Etat. Elle en appelait à tous les votants conservateurs sans référence aux affiliations politiques passées, " afin de s'unir dans l'élection des délégués à la Convention," et à tous les votants conservateurs s'unissent dans l'élection des délégués, la Convention, composée de représentants nommés par eux déterminera la ligne de conduite que devront suivre tous les éléments opposés au radicalisme dans la campagne électorale.

Citoyens de la Louisiane, frères, vous tous qui êtes opposés au gouvernement de l'usurpateur, vous qui désirez voir la Louisiane reprendre la place qu'elle occupait dans l'Union fédérale et redevenir égale de tous les autres Etats, en ayant comme eux le droit inappréciable de se gouverner elle-même ; vous qui désirez la vie régénérée et délivrée d'un gouvernement corrompu, ignorant et brutal, qui depuis si longtemps fait de nous des esclaves et nous conduit à la banqueroute comme à la dégradation politique, morale et sociale, que vous vous appelliez "Démocrates", "Liqueurs blanc", "Indépendants", "Réformateurs", ou "Libéraux", n'avez-vous pas la volonté, n'avez-vous pas le courage moral, n'avez-vous pas le patriotisme et le simple bon sens pratique, en voyant l'impossibilité vitale de cette lutte suprême, de rejeter bien loin toutes préférences individuelles ou locales, tous préjugés, pour vous unir comme un seul homme, afin de livrer cette grande bataille qui doit décider de notre sort et de nos intérêts les plus chers ?

Alors, au nom de la patrie, pour vos foyers et pour l'intégrité native de votre race ; au nom de tout ce que l'homme a de plus sacré et de plus cher, nous vous conjurons de bannir toute envie, toute jalousie, toute susceptibilité mesquine, et de n'avoir qu'une pensée et qu'un but.

Divisés, vous serez encore la proie de l'ignorance discipliné ; notre Etat sera à jamais plongé dans un bourbier d'où on ne le retirera plus.

Unis, vous êtes sûrs de triompher et de rétablir un gouvernement intelligent et honnête, sous lequel la Louisiane régénérée serait bientôt rendue à sa prospérité passée.

Pesez bien toutes ces considérations, et agissez de façon à ce qu'on ne puisse pas vous adresser plus tard le reproche d'avoir commis un suicide politique.

H. H. MARR,
E. J. ELLIS,
DR. AL LANDRY,
JNO. J. MELLON,
H. N. OGDEN,
A. W. HYATT,
B. F. JONAS,
C. J. LEONS,
Membres du comité.

Tous les journaux dans l'Etat qui sont en faveur de la convention qui doit se réunir à Baton Rouge, le 24 août, sont priés de publier cette Adresse.

ADRESSE
DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE D'ETAT.

CONVOCATION D'UNE CONVENTION.

Nous publions ci-dessous une Adresse du comité central démocratique d'Etat qui convoque une Convention de délégués à se réunir à BATON ROUGE, le quatrième lundi du mois d'août prochain. Le comité a pensé, comme nous, que le meilleur moyen de réaliser l'unité d'organisation si essentielle au succès, était d'inviter tous les conservateurs à élire en commun des délégués à une convention. Dans son adresse au peuple, le comité reconnaît que le mouvement en faveur de la Ligue Blanche a sa raison d'être dans la situation, mais il s'abstient soigneusement de se prononcer sur cette question délicate afin de laisser à la Convention qu'il convoque toute sa liberté d'action. Sur la question des taxes, le comité exprime également un sentiment qui sera partagé par tous les conservateurs.

Sans empiéter sur la prérogative réservée à la convention de rédiger à ce sujet un programme explicite, l'Adresse se contente de dire qu'il ne devra être levé des taxes on voté des allocations que pour le montant nécessaire aux besoins d'un gouvernement honnêtement et économiquement administré, jusqu'à ce que les contribuables aient eu la facilité de scruter la nature et la validité des obligations émises au nom du gouvernement de la Louisiane.

Nous pensons que cette Adresse, si prudente et si réservée, ne donnera lieu à aucune objection sérieuse. Une convention était nécessaire dans les circonstances actuelles pour amener l'entente et l'union, chacun le comprendra.

Salle du Comité Central Démocratique de l'Etat.

7 juillet 1874.

AU PEUPLE DE LA LOUISIANE.

Le comité central, en convoquant une convention d'Etat de la démocratie à Baton Rouge, pour le quatrième lundi d'août A. D. 1874, s'adresse avec confiance à tous les votants conservateurs, abstraction faite de relations politiques du passé ; il leur demande de s'unir et d'élire des délégués à l'assemblée.

Le comité n'ignore pas que quelques citoyens pourraient ne pas entrer spontanément dans les rangs d'un parti qu'ils ont jadis combattu, mais c'est la seule organisation nationale qui lutte en ce moment contre le radicalisme, la seule qui soutienne les principes en violation desquels l'usurpation a été imposée à la Louisiane, en violation desquels nous sommes livrés à la persécution politique et judiciaire.

Les dissensions qui ont éclaté dernièrement parmi nous et un désir profond d'amener une coalition de ceux qui sont opposés au radicalisme, nous avertissent qu'il ne faut pas tout risquer sans appui, bien que, dans les circonstances actuelles, le sentiment du devoir nous pousse à agir comme si nous ne devions compter que sur nos propres efforts.

Nous sommes, malgré nous, appelés à décider des questions qui nous ne devons pas, que nous ne voulons pas éluder. Nous devons face aux événements avec une détermination de nous décrire telles que notre nature et notre position.

La démocratie n'a pas l'intention de gêner, en quoi que ce soit, la population de couleur dans la jouissance des droits que lui garantissent la constitution et les lois, mais, d'un autre côté, elle est résolue à défendre et à maintenir les droits de la population blanche. On ne saurait, cependant, fermer les yeux à l'évidence ; l'élément noir d'où, peu à peu, sont perdu du gouvernement de la Louisiane ; cette prise de possession est la conséquence logique de l'union de tous les hommes de la race noire.

Bien la préterite faille de législation contre les distinctions déclarées de l'origine, les rudiments de couleur ont irrévocablement tracé une ligne de démarcation au préjudice des blancs. La tendance du radicalisme en Louisiane, à cette heure sous leur contrôle exclusif, est d'établir la suprématie des nègres dans notre Etat.

Il faut que nous nous délivrions de fardeaux écrasant des impôts nécessités. Les taxes ne devraient être imposées, les allocations ne devraient être votées que pour faire fonctionner le gouvernement honnêtement et économiquement, jusqu'à ce que les contribuables de la Louisiane aient l'occasion de s'assurer de la nature et de la validité des obligations émises en leur nom.

Ainsi donc, oublions nos différends, chassons de nos cœurs les souvenirs politiques du passé, et, comme frères, mettons n'importe quel ordre dans notre ensemble. Le parti démocratique n'a pas d'inimitiés à satisfaire ; il tend la main à tous les citoyens qui désirent le bien de l'Etat. Le parti démocratique n'a pas d'inimitiés à satisfaire ; il tend la main à tous les citoyens qui désirent le bien de l'Etat. Le parti démocratique n'a pas d'inimitiés à satisfaire ; il tendra la main à tous les citoyens qui désirent le bien de l'Etat.